

Question & Réponse 1

DDP 5Z011-25-0001

Question #1

En termes de production, nous nous demandons si la numérisation pourrait avoir lieu :

A : au QUÉBEC dans un emplacement de notre filiale du groupe

B : dans un autre pays au siège social du vendeur puisque le vendeur sera responsable des transports

Réponse #1

A: Oui, les travaux peuvent être effectués à un endroit au Québec, à condition que tous les travaux soient effectués dans une seule installation (comme indiqué dans l'exigence obligatoire M1 et décrit à l'ANNEXE A, section 3 « Emplacement des travaux, chantier et point de livraison »).

B: Oui, les travaux peuvent être effectués dans n'importe quel pays à condition qu'ils respectent les accords commerciaux énumérés ci-dessous et à condition que tous les travaux soient effectués dans une seule installation (comme indiqué dans l'exigence obligatoire M1 et décrit à l'ANNEXE A, section 3 « Lieu de travail, Chantier et Point de Livraison »). Le prix offert tout compris doit refléter la responsabilité du vendeur de couvrir tous les frais de transport nécessaires et les frais de douane applicables (conformément à la section 1.1 du barème de prix et décrit à l'ANNEXE A, section 6.2 « Expédition et droits de douane canadiens »).

[Accord de libre-échange canadien \(ALEC\)](#)

[Accord de libre-échange Canada-Chili](#)

[Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste \(PTPGP\)](#)

[Accord de libre-échange Canada-Colombie](#)

[Canada et l'Union européenne Accord économique et commercial global \(AECG\)](#)

[Accord de libre-échange Canada - Honduras](#)

[Accord de libre-échange Canada - Corée](#)

[Accord de libre-échange entre le Canada et le Panama](#)

[Accord de libre-échange Canada-Pérou](#)

[Accord de libre-échange Canada-Ukraine](#)

[Accord de continuité commerciale Canada-Royaume-Uni \(ACC Canada-Royaume-Uni\) - Accord de continuité commerciale](#)

[Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce \(OMC-AMP\)](#)

FIN DES Questions et réponses